



CHARTRE DU DATA FOOD CONSORTIUM

Préambule

Des professionnels du domaine du numérique se sont réunis au sein du Data Food Consortium, animés par leur engagement envers les circuits-courts, le partage de communs numériques et la collaboration. Cette charte énonce nos valeurs partagées et les engagements envers ses membres et la société. En signant cette charte, les adhérents s'engagent à œuvrer collectivement pour développer et mettre à disposition des communs numériques en open source.

Au cœur de notre action résident des valeurs partagées. Nous nous engageons à concevoir des solutions numériques visant une production équitable, durable et locale. Notre objectif est de soutenir activement les agriculteurs, les paysans et tous les acteurs des circuits courts qui œuvrent dans nos territoires.

Les règles du Data Food Consortium

1- Recherche et promotion d'outils numériques pour les circuits-courts

Le Data Food Consortium réalise de la recherche dans les domaines des sciences de l'information et de la modélisation de la connaissance afin de favoriser l'interopérabilité des systèmes d'informations, le développement de communs numériques et l'utilisation d'outils numériques libres pour le développement des circuits courts et locaux sur nos territoires. En utilisant des solutions numériques ouvertes et accessibles à tous, elle renforce la coopération entre les plateformes du numérique, facilite l'accès à l'information et favorise l'innovation.

2- Interopérabilité pour l'autonomie

Le Data Food Consortium défend l'interopérabilité des systèmes et des outils numériques utilisés par les acteurs des circuits courts notamment les agriculteurs et les paysans. En favorisant la compatibilité et l'interconnexion des différents dispositifs et applications, elle permet à ces acteurs des circuits courts de gérer efficacement leurs données et leurs activités, tout en préservant leur autonomie, leur vie privée et leur liberté de choix.

3- Soutien aux circuits courts et locaux

Le Data Food Consortium est engagé en faveur du développement des circuits courts et locaux, qui favorisent une production et une consommation plus responsables et durables. En rapprochant les producteurs et les consommateurs, elle encourage la création de liens directs, la valorisation des produits locaux et la réduction des impacts environnementaux liés au transport et à la logistique.

4- Protection de l'environnement

Le Data Food Consortium s'attache à préserver l'environnement en favorisant des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité et des écosystèmes locaux. En privilégiant les approches agroécologiques et durables, elle contribue à la préservation des ressources naturelles, à la lutte contre la dégradation des sols et à la réduction de l'empreinte écologique de l'agriculture.



5- Réponse aux enjeux climatiques

Le Data Food Consortium se mobilise pour faire face aux défis posés par les changements climatiques en favorisant les filières alimentaires courtes et locales et des pratiques agricoles résilientes et adaptées. Ses travaux de recherche sur des communs numériques favorisent l'optimisation de l'utilisation des ressources et la collaboration entre les différents acteurs engagés.

6- Engagement de ses membres

Les membres s'engagent à utiliser de manière responsable les fonds alloués, à fournir des rapports transparents et à respecter les conditions des financeurs et donateurs ainsi qu'à préserver son indépendance, et son mode de gouvernance démocratique.

Le 28 mars 2024

Maxime de Coq-Gaillard
Coprésident

Romain Pelletier
Co Président